



8 Place Malus
18000 Bourges
Tél 02 48 21 24 79
cgt.ud.cher@wanadoo.fr

TOUS CONCERNÉS POUR STOPPER LA DESTRUCTION SOCIALE ORGANISÉE PAR MACRON ET LE PATRONAT.

**50 ANS APRÈS MAI 68,
NE LES LAISSONS PAS TOUT DÉTRUIRE !**

Depuis son élection, **Emmanuel Macron**, sur mandat du capital et de la commission européenne, **s'emploie avec zèle et obstination à satisfaire les intérêts du patronat en laminant l'ensemble des droits et protections des salariés, retraités, jeunes et chômeurs**. Il fait sienne pour cela, une tactique bien connue : **celle de diviser pour mieux régner**. Sa méthode est simple et sa visée implacable : démanteler l'ensemble des conquies sociaux des différentes catégories socioprofessionnelles, les unes après les autres, en les étalant dans le temps, avec, à chaque fois, l'obsession de faire passer chaque groupe pour des « privilégiés ». C'est le cas en ce moment avec la stigmatisation des travailleurs sous statut. Est-ce que d'enlever le statut d'une infirmière ou d'un cheminot fera désengorger les Urgences ou arriver le train à l'heure ? La réponse est non, bien au contraire.

LE LAMINAGE DU SERVICE PUBLIC

Alors que le service public est une des clés pour répondre aux enjeux économiques, écologiques et sociaux d'aujourd'hui, alors qu'il a joué un rôle majeur de rempart et d'amortisseur dans la crise financière de 2008, nous assistons actuellement à des attaques de très grande ampleur pour amplifier sa privatisation.

Pas un service public n'échappe aujourd'hui à cette stratégie de choc et cette frénésie libérale. Hôpitaux, écoles, bureaux de poste, chemins de fer, énergie, départements et communes voient ainsi leurs moyens asséchés et leurs missions publiques démantelées. Réductions des dépenses, baisse des dotations et coupes claires dans les budgets pour financer les somptueux cadeaux au patronat (CICE) ou compenser la suppression de l'impôt sur la fortune pour les plus riches, génèrent **des situations dramatiques pour les usagers** et dynamitent chaque jour un peu plus notre bien commun.

LA DÉRÈGLEMENTATION GÉNÉRALISÉE DANS LE PRIVÉ

Dans le privé, après les passages en force à coups de 49.3 et ordonnances en tout genre, l'heure est à la démolition du code du travail, à la facilitation des licenciements et au contournement des syndicats les

plus combatifs. Certaines entreprises dans le département envisagent de délocaliser des productions. **Ce sont les salariés qui trinqueront.**

Chez Carrefour, Castorama ou Sanofi pour ne citer que ces exemples, c'est à coups de centaines de millions d'euros d'aides publiques perçues, que ces entreprises et grands groupes massacrent l'emploi, dégradent les conditions de travail ou accordent de façon indécente et après d'âpres batailles revendicatives, des revalorisations de salaires dérisoires.

L'APPAUVRISSMENT DES RETRAITÉS ET LA STIGMATISATION DES CHÔMEURS ET DES JEUNES

Les retraités qui viennent d'encaisser une hausse inédite de la CSG sont, de leur côté, taxés de « privilégiés » et sommés d'être davantage solidaires et partageux avec leur maigre pension de retraite de 1.200 € en moyenne !

Du côté des jeunes étudiants, lycéens et chômeurs, la réponse à leurs exigences se résume à un peu plus de sélection, de stigmatisation et de durcissement des conditions d'indemnisation.

TOUS ENSEMBLE, NOUS POUVONS IMPOSER D'AUTRES CHOIX !

Une chose est certaine, leur arme c'est notre division, l'éparpillement des luttes et des résistances sociales. Devant un tel projet de casse de l'entreprise à l'échelle de la société et touchant tous les aspects quotidiens de nos vies (revenus et salaires, emploi, logement, retraite, services publics, qualité des soins ou de l'enseignement, couverture maladie ou assurance chômage), il n'y a que deux options possibles : **se résigner, se replier sur soi pensant pouvoir être épargné, ou agir, réagir, s'organiser, se syndiquer et lutter. C'est bien le défi du moment et le sursaut général qu'appelle de ses vœux la CGT.**

Dans de nombreuses entreprises et secteurs professionnels (pénitentiaire, médicosocial, commerce, énergie, cheminots, écoles, conseil départemental, collectivités territoriales, hôpitaux...) des actions se mènent, des assemblées se déroulent, des victoires sont arrachées. Ces luttes collectives d'entreprises et

d'établissements ont besoin de s'élargir et de s'intensifier.

Au plan général, il n'y a aucune fatalité à subir plus longtemps la CSG, le gel des salaires et des embauches, les cadences infernales ou la baisse des APL. Tout est question de rapport de forces, comme cela l'était déjà en 1968 !

La France est championne d'Europe de la rentabilité du capital, avec 44 milliards d'euros de dividendes reversés en 2017 par les entreprises du CAC 40 aux tenants du capital. Ajoutons que des centaines de

milliards d'euros échappent chaque année aux caisses de l'État par le jeu de l'évasion et de la fraude fiscale. Ajoutons aussi que la fortune des patrons a été multipliée par 12 en vingt ans, pendant que le nombre de personnes en situation de pauvreté, a, lui, augmenté de 1,2 million, même quand elles travaillent.

D'autres choix sont donc résolument possibles et ils passent par une reprise en main de nos richesses, par plus de congés payés, par l'égalité professionnelle et salariale, mais aussi par l'essor des services publics.

AGIR POUR NE PAS SUBIR !!!

JEUNES, RETRAITÉ(E)S, CHÔMEURS, SALARIÉ(E)S DU PRIVÉ ET DU PUBLIC, TOUS ENSEMBLE, IMPOSONS D'AUTRES CHOIX.

POUR CELA, EXIGEONS :

- *L'augmentation des salaires, des pensions, des minima sociaux, des revenus de remplacement, le SMIC à 2.000 €,*
- *Le passage aux 32 H avec maintien de salaire et maintien des qualifications à la personne,*
- *L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes,*
- *Le maintien et le développement de nos industries,*
- *Le financement des Services Publics, du secteur public, afin d'assurer leurs missions au service de l'intérêt général en garantissant à tous, le droit élémentaire de se soigner, de se loger, de s'éduquer...*
- *Le financement de la Sécurité Sociale (maladie, famille, retraite, chômage, logement) basé sur les cotisations,*
- *Une sixième semaine de congés payés.*

LE 22 MARS 2018

TOUS EN GREVE ET EN MANIFESTATION

BOURGES/ST-FLORENT : 10 h 30 – Place Séraucourt

VIERZON : 10 h 00 – Forum République

ST-AMAND : 10 h 30 – Place de la République

LA GUERCHE : 10 h 30 – Place du G^{al} de Gaulle

Des rassemblements ont lieu ce même jour à l'initiative du Syndicat FAPT :

BOURGES : Devant la Poste Louis XI – Rue Moyenne à 9 H 00

VIERZON : Devant la Poste – Rue du 11 Novembre à 9 H 30

VEZENEZ NOMBREUX